

Procédure opératoire standard (SOP) pour conduire une évaluation environnementale rapide

Groupe de travail Évaluations environnementales du REH

Quoi - Ce SOP a pour but d'expliquer comment réaliser une analyse environnementale rapide (*screening environmental*) au niveau du projet, ainsi que comment mettre en œuvre un processus de SE au sein de votre organisation.

Pourquoi - Afin de réduire l'empreinte environnementale de vos projets, il est important de mener un SE pour connaître les principaux risques environnementaux de vos projets sur l'environnement et de l'environnement sur votre projet. Cette analyse des risques environnementaux est également de plus en plus demandée par les bailleurs de fonds.

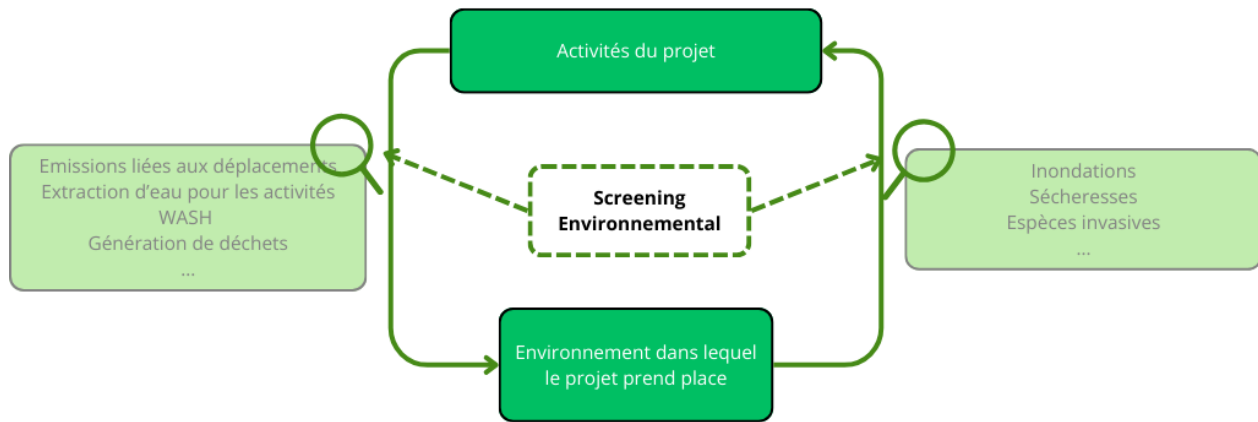
Comment - Ce SOP explique comment mener un SE étape par étape, en expliquant les différences entre les principaux outils qui existent pour les projets humanitaires. Il se concentre en particulier sur l'outil NEAT+.

Contenu

Procédure opératoire standard (SOP) pour conduire une évaluation environnementale rapide	1
Introduction	2
Méthodologie proposée	2
Définir les rôles et les responsabilités	2
Étapes de l'évaluation environnementale rapide	3
Étape 1 - Activités préparatoires	3
Étape 1a – Revue documentaire.....	3
Étape 1b - Décision d'effectuer une évaluation environnementale rapide	4
Étape 2 – Processus de réalisation d'un SE.....	4
Étape 2a - Sélection de l'échelle de screening et de l'outil.....	4
Étape 2b - Consultation de la communauté locale/visite sur le terrain	4
Étape 2c - Analyse des risques environnementaux à l'aide du NEAT+ : analyse rapide des risques environnementaux.....	5
Étape 3 - Analyse post-évaluation.....	6
Étape 3a - Priorisation des risques et des mesures d'atténuation	6
Étape 3b - Élaboration d'un plan de gestion environnementale ou d'un rapport environnemental et intégration dans le projet/la stratégie	6
Étape 3c - Suivi et évaluation	8
Analyse comparative de différents outils d'évaluation environnementale	9
Alignement sur les exigences des bailleurs	9
Conclusion.....	9

Introduction

L'évaluation environnementale rapide, ou *screening environnemental* (SE), est une étape fondamentale pour améliorer la durabilité environnementale des projets humanitaires. Elle consiste à identifier les intrants et les extrants physiques d'un projet, à les comparer aux sensibilités environnementales et à identifier les impacts potentiels sur l'environnement. Il vous permet d'identifier les mesures d'atténuation potentielles qui sont pertinentes pour votre projet. **Ce processus permet aux projets d'atténuer les risques, d'éviter tout préjudice supplémentaire pour la population, d'améliorer la durabilité et de garantir la conformité avec les normes humanitaires et celles des donateurs.**



Méthodologie proposée

Afin d'être aussi précis que possible, le SE doit impliquer le plus grand nombre possible de parties prenantes au projet. Cela permet une analyse complète des risques et des impacts potentiels, ainsi que l'identification de mesures d'atténuation potentielles. Toutefois, dans des contextes restreints, comme cela peut être le cas dans les situations humanitaires, il est important d'essayer de faire en sorte que la plupart des secteurs et des parties prenantes concernés soient représentés.

Il y a plusieurs étapes, depuis la réalisation d'un screening préalable à l'aide d'un outil tel que NEAT+, jusqu'à l'analyse des résultats et la sélection des mesures d'atténuation, à l'aide de la matrice MERA par exemple, afin d'établir un plan de gestion environnementale (PGE) ou un rapport environnemental. Il est suggéré que le screening soit effectué par le gestionnaire du projet ou de la zone, mais que l'analyse des résultats soit réalisée au cours d'un **atelier** réunissant les parties prenantes du projet et éventuellement des représentants de la communauté ciblée par le projet. Si cela n'est pas possible, vous pouvez également animer une série de discussions avec les acteurs clés afin d'analyser les résultats, de hiérarchiser les risques et les mesures d'atténuation.

Définir les rôles et les responsabilités

Des rôles doivent être attribués pour faciliter un SE efficace, du screening (utilisation d'un outil)

	R Responsable	A Approuvateur	C Consulté	I Informé		
Activité	Manager de la zone / directeur	Chef de projet/ Coordinateur de programme	Conseiller technique	Personnel de support (logistique, RH, administratif...)	MEAL / grants	Communautés/bénéficiaires
Décision de faire un SE	R	A	I	I	I	I
Réalisation de SE avec un NEAT+	A	R	C	C	I	I
Discussions d'analyse des résultats	A	R	C	C	I	C
Plan de gestion environnementale	A	R	A	A	I	I
Suivi et évaluation	A	A	A	A	R	I

Ce schéma est donné à titre d'exemple et peut être adapté aux différents modes de fonctionnement des organisations.

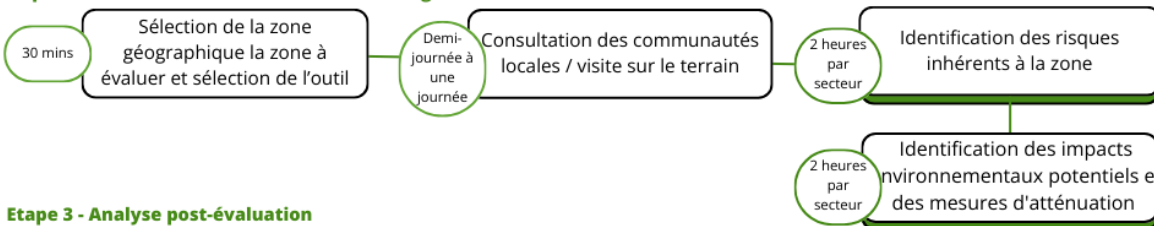
jusqu'au suivi et à l'évaluation. **Un responsable clair** doit être identifié (généralement le responsable du projet/programme), sous l'autorité du responsable/directeur de zone, tout en impliquant d'autres parties prenantes, par exemple pour la hiérarchisation des risques. Cela permettra d'obtenir l'adhésion de la direction et de disposer d'une analyse précise des risques. Pour s'assurer que le PGE est respecté, il est très important d'inclure le département MEAL et/ou le département *grant*.

Étapes de l'évaluation environnementale rapide

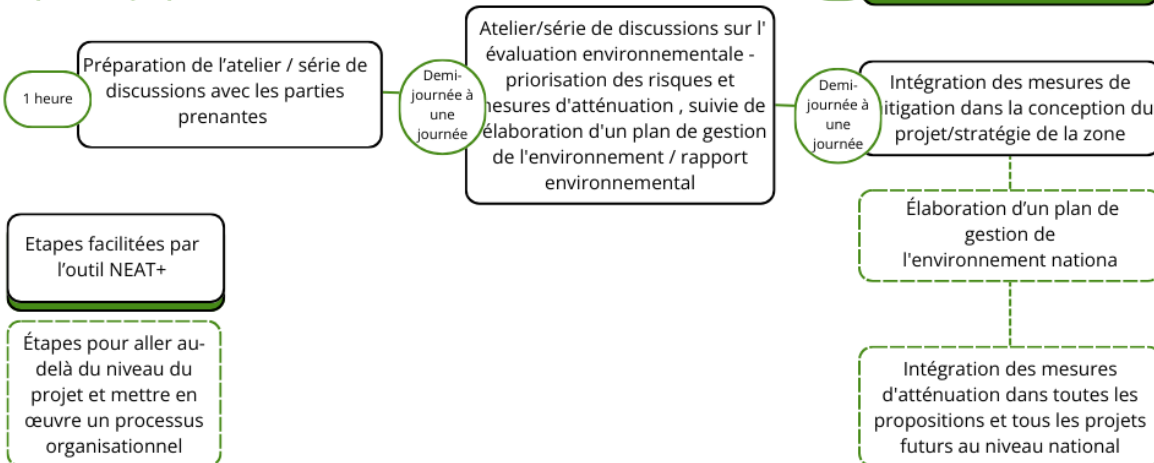
Étape 1 - Activités préparatoires



Étape 2 - Processus de réalisation du screening



Étape 3 - Analyse post-évaluation



Étape 1 - Activités préparatoires

Étape 1a - Revue documentaire

Procéder à une revue approfondie des politiques locales, des réglementations et des considérations environnementales pertinentes pour la zone d'intervention. La revue doit porter sur tous les documents pertinents susceptibles d'influencer l'intervention, tels que les **règlementations des bailleurs, les normes techniques, les lignes directrices en matière d'environnement et les meilleures pratiques spécifiques au secteur**. Connaître les politiques environnementales appliquées dans votre pays est la première étape pour comprendre les règles et les exigences qui s'appliquent à vos activités. Vous devez rechercher les règles, réglementations et lois environnementales qui s'appliquent à votre secteur. Cela vous permettra également de

savoir si une évaluation rapide de l'impact sur l'environnement est suffisante ou si vous devez mener un processus complet d'évaluation de l'impact environnemental¹.

Pour connaître les politiques locales, vous pouvez vous adresser au ministère de l'environnement. Les sites suivants peuvent également être utiles :

- ECOLEX : base de données sur les lois et règlements relatifs à la protection de l'environnement <https://www.ecolex.org/>
- Base de données de la FAO : recherche de législations par onglet « environnement » <https://www.fao.org/faolex/en/>
- Lois sur le climat : aperçu, statut/objectifs pour l'adaptation au changement climatique et l'atténuation <https://www.climate-laws.org/>

Étape 1b - Décision d'effectuer une évaluation environnementale rapide

Organiser une première réunion pour examiner les résultats et déterminer la nécessité d'une évaluation approfondie.

Cela peut arriver :

- Lorsqu'une nouvelle base/zone est ouverte ;
- En cas de changement de contexte (afflux de personnes déplacées ou de réfugiés, catastrophe) ;
- Avant l'élaboration/la mise à jour de la stratégie par pays ;
- Dans le cadre d'une proposition de projet (dès que possible, si cela n'a pas déjà été fait) ;
- Idéalement, pour tout nouveau projet/programme (mais avec une seule étude de sensibilité environnementale par zone géographique) ;
- Pour se conformer à la législation nationale ;
- Respecter les réglementations relatives aux bailleurs ;
- Pour se conformer à la stratégie de votre organisation en matière de climat et d'environnement.

La décision peut être prise par le responsable de la zone et/ou le coordinateur du programme, en consultation avec les autres parties prenantes. Un responsable doit alors être identifié pour le processus de SE.

Étape 2 – Processus de réalisation d'un SE

Étape 2a - Sélection de l'échelle de screening et de l'outil

Pour que les résultats de l'ES soient précis et spécifiques, il est conseillé de se concentrer sur une zone homogène en termes de topographie, de paysage, de population, de ressources, etc. Cela correspond généralement à la zone d'intervention couverte par une base et/ou un projet (par exemple, la délimitation d'un camp) avec la possibilité d'ajouter une zone tampon. En agrégeant les résultats de chaque évaluation locale, il est possible d'obtenir une vision globale au niveau du bureau national. À ce stade, vous devez également choisir l'outil à utiliser (voir la section **Analyse comparative de différents outils d'évaluation environnementale**). Dans le cadre de ce SOP, nous montrerons comment réaliser un SE à l'aide de l'outil NEAT+ (version Excel), car c'est actuellement l'outil le plus adapté aux projets humanitaires.

Étape 2b - Consultation de la communauté locale/visite sur le terrain

Afin d'obtenir une analyse pertinente de la situation environnementale, il est primordial d'obtenir des informations de la part de la communauté sur les risques et les priorités qu'elle perçoit en matière

¹ L'EIE est un outil de gestion de l'environnement qui fait partie de l'approbation du projet et de la prise de décision. L'EIE peut être légalement obligatoire et régie par des règles de procédure administrative concernant la participation du public et la documentation de la prise de décision, et peut faire l'objet d'un contrôle juridictionnel.

d'environnement. Cette étape permettra de s'assurer qu'aucun risque n'a été oublié dans l'analyse des risques et que les mesures d'atténuation mises en œuvre sont acceptables et adaptées au contexte. Cette consultation peut se faire par le biais d'entretiens avec des informateurs clés, de groupes de discussion ou par l'intermédiaire de points focaux désignés. La visite sur le terrain permettra également d'obtenir des informations supplémentaires pour la sélection et l'analyse

Étape 2c - Analyse des risques environnementaux à l'aide du NEAT+ : analyse rapide des risques environnementaux

L'outil NEAT+ (en version Excel) facilite une approche structurée de l'évaluation des impacts. Cet outil est un questionnaire pour l'analyse au niveau du projet. De courtes vidéos tutorielles sont disponibles en [anglais](#) et en [français](#).

Le NEAT+ est composé de deux parties :

1. Le questionnaire de sensibilité environnementale - qui pose des questions sur la population touchée, la crise et l'environnement dans lequel elle se déroule.
Exemple de question : La communauté d'accueil a-t-elle remarqué un changement dans la quantité des précipitations ?
2. Les modules d'activités - chaque module pose des questions spécifiques sur les activités proposées dans le cadre de votre projet, réparties par secteur (WASH, SAME, Abris).

Exemple de question : Comment l'eau provenant des installations de lavage des mains est-elle éliminée ?

Environmental Sensitivity Analysis		NEAT+ Nexus Environmental Assessment Tool
Assessment of: Test project Assessment completed by: Vathanya Organisation completing assessment: OCHA		Date of Assessment: 21-Dec-20 Location: Kabul Country: Afghanistan
Issues of High Concern	Issues of Medium Concern	Issues of Lower Concern
There is a high concentration and/or number of people. The potential environmental impact is greater.	There may be a weakened or poor governance system. There may be low capacity for environmental management.	The community may have low self-sufficiency. There may be a greater demand (and impact) on the local environment.
The community may not be socially cohesive. This can prevent collective action and lead to social conflict.	This area may be at risk of soil erosion from water.	The environment has fragile ecosystems. Further assessment is required to determine if loss of biodiversity is accelerating.
The environment has high biodiversity value. Vulnerable and/or rare flora and fauna may be at risk.	This area may be at risk of flooding.	Indoor air pollution, caused by poor ventilation and cooking/heating, may be an issue.
The community may be close to a protected/conservation area. There may be legal/social implications.	The area may be affected by (previous) conflict related hazards or pollution.	The area may have poor slope stability. Landslides or mudslides may be a risk.
There are areas of high cultural significance. This can threaten social cohesion.	There may be high and/or unsustainable rates of extraction of resources from the local environment.	This area may be at risk of soil erosion from wind.
The community is close to an international border. Transboundary resource management and/or pollution may be a concern.		Natural resource availability/accessibility may be affected by changing climatic conditions.

Figure 1 : Résultats d'un module de sensibilité environnementale NEAT+.

Le lead du SE, en consultation avec l'équipe impliquée et/ou les informateurs clés locaux, peut remplir le questionnaire NEAT+ (environ 2 heures pour la partie Sensibilité environnementale, environ 1 à 2 heures pour

Shelter (Siting)

Environmental Concern	Environmental Sensitivity	Potential Activity Impact	Potential Environmental Risk
Key environmental concerns			
The environment has high biodiversity value. Vulnerable and/or rare flora and fauna may be at risk.	High	Low	Medium
Other environmental concerns			
Rates of deforestation may exceed regeneration capabilities. Deforestation may be a risk.	High	High	High
The environment has a low regenerative capacity. The effects of land and soil degradation are more significant.	Medium	Medium	Medium
The water sources may be vulnerable to contamination. Water quality may be an issue.	High	Low	High
Mitigation Tips			
<ul style="list-style-type: none"> • Ensure the tenure security of inhabitants. Tenure security provides certainty and protection from eviction, encouraging long-term consideration for the local environment and thus improving the likelihood of sustainable behavior by future inhabitants. • Ensure that there is reliable access to a sustainable safe drinking water source. Ensure that human settlements do not have an adverse impacts on the quality and quantity of nearby water sources. • Ensure that energy consumption does not deplete already scarce non-renewable resources and work to minimize the negative localized environmental concerns of energy consumption such as deforestation and indoor air pollution. • Clearing and site preparation activities can lead to loss of biodiversity and land/soil degradation. Siting decisions can also influence future interactions with the nearby natural environment, typically through encroachment, leading to concerns such as land clearing for agriculture/livestock, deforestation or human/wildlife conflict. Where possible, minimize proximity to pristine natural areas. 			

Figure 2 : Extrait des résultats d'un module NEAT+ Shelter.

chaque module sectoriel). Le NEAT+ fournira alors une analyse des risques pour l'ensemble du projet (figure 1) et pour chaque activité (figure 2).

Étape 3 - Analyse post-évaluation

Étape 3a - Priorisation des risques et des mesures d'atténuation

Organiser un atelier ou faciliter une série de discussions avec les acteurs clés pour examiner les résultats de la NEAT+ et hiérarchiser les risques et les mesures d'atténuation correspondantes. Inclure les équipes de projet, les partenaires, les parties prenantes et, si possible, les membres de la communauté. Le tableau ci-dessous peut être utile pour aider à hiérarchiser les risques, sur la base des critères que vous définirez. Vous pouvez également utiliser le site web [ThinkHazard](http://ThinkHazard.com) comme ressource supplémentaire pour les risques climatiques, ou la [matrice MERA](#) pour affiner l'analyse des risques.

Impact	Critères			
	Importance pour la communauté touchée par la crise	Probabilité	Échelle	Autres
<i>Surpâturage/érosion</i>	Très important	Très probable	Locale	Long terme
<i>La déforestation</i>	XXX	XXXX	XXXX	XXXX
<i>Pénurie d'eau</i>	XX	XXX	XXX	XXX
<i>Qualité de l'eau</i>	XX	XXX	XXX	XXX
<i>Production de déchets</i>	XXXX	XXX	XXX	XXX

Sur la base de cette priorisation des risques, vous pouvez ensuite utiliser les résultats du NEAT+ et/ou de la [matrice MERA](#) pour vous aider à sélectionner les mesures d'atténuation les plus pertinentes pour votre projet. Vous pouvez définir vos propres critères de hiérarchisation.

Critères (suggérés)	Mesure d'atténuation 1	Mesure d'atténuation 2	...
<i>Financier (coûts supplémentaires, pas de coût, économies...)</i>	€/0-9/xx		
<i>Durabilité</i>			
<i>Faisabilité technique</i>			
<i>Acceptation sociale</i>			
<i>Efficacité (qualité, adéquation, pertinence)</i>			
<i>Dans le cadre du projet (Oui / Non)</i>			
<i>Capacité de mise en œuvre de l'organisation/des partenaires</i>			
<i>Alignement sur les stratégies de l'organisation ou des parties externes</i>			
<i>Conformité avec le cadre réglementaire national des donateurs (standard)</i>			
<i>Résumé</i>			

Étape 3b - Élaboration d'un plan de gestion environnementale ou d'un rapport environnemental et intégration dans le projet/la stratégie

Sur la base de la liste des risques classés par ordre de priorité et des mesures d'atténuation sélectionnées, vous devez élaborer un PGE ou un rapport environnemental.

Un PGE doit décrire les actions, les parties responsables, les calendriers et les indicateurs de suivi, conformément au modèle ci-dessous.

Phase du projet	Impact potentiel	Mesure d'atténuation/Action	Responsabilité	Indicateurs/moyens de vérification	Coût
Mise en œuvre	Bruit/vibrations de...	Limitation dans le temps, Les véhicules respectent la limitation de vitesse, l'entretien des équipements, etc.	équipe de projet/ collectivité/ gestionnaire du site	Plaintes des communautés affectées / horaire de travail / registre de maintenance	
Construction et exploitation	Perte de végétation	Limiter le déboisement aux limites du projet, procéder par étapes, revégétaliser les zones indigènes, etc.	Communauté/équipe de projet	-Observation visuelle -Nombre d'arbres indigènes plantés ou m2 de zone revégétalisée	
Fonctionnement	Conflit entre les usagers de l'eau	Créer des associations d'usagers de l'eau, élaborer un plan de gestion de l'eau.	Chef de projet/collectivité	Plan, registre de la programmation de l'eau, registre des litiges liés à l'eau	

Dans une version plus courte, il est possible de rédiger **un rapport environnemental**, qui hiérarchise les stratégies d'atténuation des risques, en utilisant les points de repère ci-dessous :

1. L'accès aux ressources naturelles locales et leur utilisation avant la crise, y compris l'énergie et les matériaux de construction, l'approvisionnement en eau et la gestion des déchets.
2. Une vue d'ensemble des impacts environnementaux de la crise, soulignant les risques environnementaux spécifiques, les besoins fondamentaux non satisfaits des personnes touchées qui pourraient avoir des impacts négatifs sur l'environnement et les conséquences négatives potentielles de la réponse humanitaire sur l'environnement.
3. Risques liés à des phénomènes météorologiques extrêmes (inondations, glissements de terrain, érosion, sécheresses, tempêtes tropicales...) dans la zone de mise en œuvre, qui pourraient entraîner d'autres conséquences négatives pour l'environnement.
4. Opportunités et menaces liées à la gestion des ressources dans la zone de mise en œuvre. Plusieurs aspects importants concernant les ressources naturelles d'une zone spécifique doivent être pris en compte lors de la conception de l'implantation :
 - la disponibilité, la valeur et l'importance des ressources naturelles
 - la proximité d'habitats naturels protégés, d'écosystèmes et de sites culturels ou spirituels
 - les besoins des personnes déplacées et des communautés d'accueil (eau, matériaux de construction, énergie)
 - les pratiques locales actuelles de gestion des ressources naturelles
 - principaux facteurs de raréfaction des ressources
 - la disponibilité des ressources locales à long terme (en tenant compte du changement climatique et d'autres tendances)
 - possibilité de conflits liés à la disponibilité limitée des ressources
5. Une stratégie d'atténuation de la dégradation environnementale centrée sur la minimisation des impacts environnementaux négatifs de l'intervention qui devrait être intégrée dans les opérations et les processus de suivi.

Sur la base du PGE ou du rapport environnemental, intégrez les principales mesures d'atténuation dans la conception de votre projet et/ou dans la stratégie du pays/de la zone. Cela permettra à tous les projets futurs d'intégrer des mesures d'atténuation pour des risques environnementaux similaires dans la même zone.

Étape 3c - Suivi et évaluation

Utiliser le PGE ou le rapport environnemental pour contrôler la mise en œuvre et l'impact des mesures d'atténuation. Mettez périodiquement à jour l'analyse en fonction de l'évolution du contexte environnemental.



humanity
& inclusion



The Netherlands
Red Cross



Analyse comparative de différents outils d'évaluation environnementale

Il existe de nombreux outils développés pour les situations humanitaires, de développement et de crise, qui permettent de réaliser des analyses environnementales rapides. [Un tableau a été élaboré](#) pour fournir une comparaison complète d'une variété d'outils, ainsi que les liens vers ces outils

L'outil NEAT+ dans sa version rurale est à ce jour l'outil d'évaluation environnementale le plus approprié pour une évaluation environnementale rapide. Il fournit une longue liste de mesures d'atténuation qui doivent être classées par ordre de priorité. Cela peut se faire à l'aide de l'outil VEHA ou de la matrice MERA (voir le [tableau comparatif](#) pour plus d'informations).

Alignement sur les exigences des bailleurs

L'évaluation environnementale est également une condition préalable pour certains bailleurs. Par exemple, elle est obligatoire pour les projets Eau, assainissement et hygiène (WASH) et Abris [financés par la DG ECHO](#) dans le cadre de leurs exigences environnementales minimales, et pour les "travaux physiques" (construction) financés par le GAC. D'autres bailleurs de fonds tels que la BHA, l'AFD et l'ASDI exigent et/ou recommandent également la réalisation d'une évaluation environnementale ou d'un examen préalable (screening)².

Conclusion

Les évaluations environnementales rapides, facilitées par des outils tels que NEAT+, permettent aux projets humanitaires de minimiser les dommages, d'améliorer la durabilité et de répondre aux attentes des donateurs et des communautés. Ce SOP décrit un processus complet permettant d'atteindre ces objectifs de manière efficace, au niveau du projet et de la mise en œuvre d'un processus organisationnel.

Les évaluations environnementales préalables constituent la première étape des évaluations environnementales et doivent permettre de déterminer si des évaluations supplémentaires sont nécessaires pour éviter toute atteinte à l'environnement et, par conséquent, aux populations bénéficiant de l'aide humanitaire.

Un mot sur le groupe de travail EE : La mission de ce GT du REH, à travers ses échanges et partages d'expériences, est d'appuyer les organisations membres à mieux prendre en compte l'environnement dans les projets à travers l'utilisation d'outils d'évaluation environnementale (notamment NEAT+ mais aussi CEDRIG, EST, OIE, etc.). Le groupe de travail collabore avec d'autres acteurs sur ce sujet, notamment l'Unité conjointe pour l'environnement du PNUE/OCHA, afin d'améliorer l'outil et sa gouvernance. Le groupe de travail a également produit du [matériel de formation](#) à l'intention de l'ensemble de la communauté humanitaire et partage les commentaires des utilisateurs techniques sur l'outil qu'il utilise, tel que NEAT+. Les membres de ce groupe de travail sont ACTED, la Croix-Rouge néerlandaise, Solidarités International, le Groupe URD, Action Contre la Faim, Première Urgence Internationale, Handicap International/Humanity and Inclusion, Terre des Hommes et Oxfam.

Ce SOP est cofinancé par l'aide humanitaire de l'Union européenne.

² Pour plus d'informations, voir l'[analyse des besoins des donateurs d'ACF](#).

